

Compte-rendu de la réunion de délégués du 1 ^{er} juin 2010

1. Pour faire suite à nos échanges avec les élèves des classes de grande section de maternelle, la commune a accordé le crédit nécessaire à la création de deux panneaux interdisant les bagarres ; l'un sera en maternelle, l'autre à l'école élémentaire.
2. Il y a eu récemment un accident avec les grilles des égouts (une grille d'égoût est tombée sur le bras d'un enfant de l'école, alors qu'il essayait, à l'aide de camarades, de récupérer une bille passée à travers la grille).
3. Les rondins de bois qui limite la partie « végétale » de la cour tombent, se cassent ; il vaut mieux ne pas s'asseoir dessus car cela pourrait les fragiliser.
4. Les élèves notent encore des problèmes de verrous dans les toilettes (garçons et filles) ;
5. Les dévidoirs des toilettes risquent de tomber sur les nez ;
6. Les élèves proposent des sorties à vélo, avec M.Jolivel, en forêt ; nous poserons la question à M. Jolivel et aux enseignants ;
7. Le besoin d'un atelier bibliothèque durant la pause de midi est réaffirmé ; les élèves voudraient pouvoir accéder à la bibliothèque pendant ce temps ;
8. Les CM1 ont vu leurs camarades de CE2 et CM2 profiter de la présence des gendarmes et de bénévoles pour la prévention routière : est-ce que l'on pourrait prévoir quelque chose pour le CM1 ?
Le directeur informe qu'il considère que l'école a la chance de pouvoir bénéficier de ces actions en CE2 et CM2 (ce qui n'est pas automatique), mais si l'occasion se présente, cela pourrait être discuté avec la Prévention Routière.
9. Miroirs dans les toilettes des filles et des garçons : la demande est renouvelée.
10. Les élèves de CM demandent s'il est possible de retracer les lignes de la cour Victor Hugo ;
11. Enfin, les CM2 demandent s'il est possible d'organiser une fête ; il faudra préciser cette demande tardive (contenu de la fête, date, heure, lieu ?) et demander la possibilité de sa réalisation (si Espace Culturel, il faudra adresser une lettre à M. Doyen, s'assurer que la majorité des parents donne son autorisation...).

Signatures des délégués

Le directeur